

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
COURBEVOIE

①1 N° de publication :

(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national :

⑤1 Int Cr[®] :

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt :

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la
demande :

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

Demande(s) d'extension :

⑦1 Demandeur(s) :

⑦2 Inventeur(s) :

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) :

⑤4

⑤7 Traditionnellement les cyclistes se protègent de la
pluie grâce à un vêtement imperméable peu confortable qui
ne protège pas le visage et qui empêche l'évacuation de la
transpiration.

Le dispositif, selon l'invention, forme un toit au-dessus
du vélo grâce à l'agencement de différents arceaux démon-
tables, sur lesquels est tendue une toile imperméable dont
la partie avant est transparente. La forme convexe de la
structure confère à la toile les propriétés aérodynamiques
nécessaire pour limiter la prise au vent tout en protégeant le
cycliste.

Le dispositif est léger, se monte et se démonte facile-
ment, sans outils et en quelques minutes, sur tout type de
vélo. Il a également l'avantage d'être facile à usiner avec un
coût de fabrication relativement bas.

